

NOTE AUX AMIS DU TRAITÉ DE LISBONNE N° 243



Paris, le 3 décembre 2007

Objet: L'Assemblée nationale publie le Traité de Lisbonne consolidé

La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française a, à son tour, publié une version consolidée du « Traité de Lisbonne » (en fait des deux traités européens de base tels que modifiés par ce Traité).

Dans son introduction, la commission déclare qu'elle « a souhaité mettre ce document à la disposition de tous les publics intéressés pour que la valeur ajoutée de ce travail bénéficie au plus grand nombre ».

Les « Amis » trouveront cette version en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i0439.pdf>

Rappel : Les « Amis » sont cordialement invités à assister à la retransmission en direct de la signature du Traité à Lisbonne, le 13 décembre 2007, à partir de 11h00, au Bureau d'information pour la France du Parlement européen, 288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Jean-Guy GIRAUD

NB : Notes et brèves précédentes archivées sous : <http://www.europarl.europa.eu/paris/4/par41eu5791.htm>

ENSEmble
DEPUIS 1957